

Addis-Abeba, 11 avril 2017

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie se réunit au siège de l'Union africaine.

La Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réunie à Addis-Abeba (Éthiopie), au Siège de l'Union africaine, les 10 et 11 avril 2017. Il s'agissait de la première réunion organisée par l'APF dans cette enceinte. Une trentaine de parlementaires, provenant d'une vingtaine de sections représentant les quatre régions de l'espace francophone (Afrique, Amérique, Asie, Europe) ont répondu à l'appel du Président de la Commission, M. Jacques Legendre (France), et participé à cette réunion historique, au cœur des instances exécutives panafricaines.

La cérémonie officielle d'ouverture des travaux s'est déroulée en présence de M. Jean Mfasoni, directeur de cabinet de S.E.M. Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine, de S.E.M. Baye Mector Diop, Président du Groupe des Ambassadeurs francophones et Ambassadeur du Sénégal en Éthiopie et auprès de l'Union africaine, ainsi que de Mme Cécile Léqué Folchini, Représentante permanente *ad interim* de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Union africaine.

Les parlementaires ont débuté leurs travaux par l'examen du rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone présenté par M. Charles Otando (Gabon). Les débats se sont tenus en présence de Mme Léqué, Représentante de l'OIF, et ont été bonifiés par la participation de M. Mohamed El Hacen Ould Lebatt, Conseiller stratégique principal du Président de la Commission de l'Union africaine, qui s'est joint aux parlementaires pour certaines discussions. A la suite de ces débats, six déclarations ont été adoptées sur les situations en Syrie, en République centrafricaine, au Burundi, en République démocratique du Congo, au Liban et sur les attaques terroristes perpétrées en Égypte à la veille de l'ouverture des travaux. La suspension de la section syrienne et la mise sous observation à titre préventif de la section burundaise ont été maintenues.

L'étude des situations politiques dans l'espace francophone a amené la Commission à s'interroger sur l'apport des missions de paix onusiennes présentes dans plusieurs

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.

pays africains et sur leur rôle et leur perception auprès des populations locales. Les parlementaires ont convenu de mettre en place un groupe de travail pour analyser davantage cet enjeu.

Les parlementaires ont également étudié les rapports de M. Paul Lefebvre (Canada) sur la légalisation du cannabis vue sous l'angle de la politique publique et de M. André Drolet (Québec) sur la lutte contre le radicalisme religieux. La question de la lutte contre le terrorisme a par la suite suscité de riches échanges entre les parlementaires qui ont à la fois souligné, face à ce fléau, l'importance des réponses conjointes et transnationales et des approches ciblées prenant en considération les spécificités et les causes distinctes de chaque forme de terrorisme.

La réunion de la Commission a aussi été l'occasion pour les parlementaires d'échanger sur le projet de révision des mécanismes de vigilance démocratique de l'APF, porté par M. Alain Onkelinx (Belgique / Communauté française / Wallonie-Bruxelles). Les délégués de la Commission ont retenu le projet proposé qui, en conséquence, sera présenté aux membres du Bureau de l'APF lors de sa réunion de juillet 2017.

Enfin, les thèmes de la peine de mort dans l'espace francophone et de l'adhésion à la Cour pénale internationale ont été abordés, suscitant des échanges entre les parlementaires et des partages d'expérience.

La prochaine réunion de la Commission politique de l'APF se tiendra à Luxembourg le 9 juillet 2017, en amont de l'Assemblée plénière de l'APF.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 83 parlements ou organisations interparlementaires.